

**BÉNÉFICIAIRES**PME, ETI, GE, Associations,
Collectivités...**FORME DE L'AIDE**

Subvention

**INTENSITÉ DE L'AIDE**De 40% à 70% des dépenses
éligibles**PÉRIODE**

Jusqu'au 17 mars 2024

FINANCEURS

APPEL À PROJETS ÉCONOMIE CIRCULAIRE EN RÉGION PAYS DE LA LOIRE

QUELS PROJETS ?

La région Pays de la Loire ouvre son **Appel à Projets Économie Circulaire** pour l'année 2024 dans le cadre des objectifs du plan d'action économie circulaire et de la loi AGECE. Ce dispositif vise à soutenir des **projets innovants, exemplaires, structurants et impactants pour le territoire ligérien et reproductibles** dans la logique globale de l'économie circulaire.

Cet appel à projets se décompose en plusieurs volets dont :

- ↳ Filière BTP
- ↳ Filière plastique
- ↳ Filière bioéconomie (lutte contre le gaspillage alimentaire, construction agro-sourcée, autres filières de la bioéconomie)
- ↳ Filière textile-chaussures
- ↳ Autres filières émergentes
- ↳ Écoconception
- ↳ Économie de la fonctionnalité et de la coopération
- ↳ Coopérations territoires-entreprises
- ↳ Accompagnement au changement de comportement des citoyens

QUELS SOUTIENS ?

L'aide sera versée sous forme de **subvention**, pouvant soutenir **jusqu'à 70% des dépenses éligibles** : études préalables, le développement expérimental, les investissements matériels.

POUR ALLER PLUS LOIN

Conjointement à la région Pays de la Loire, il existe au niveau national et européen d'autres opportunités d'aides publiques pour soutenir les projets d'économie circulaire.

Il est donc primordial d'identifier le dispositif le plus adéquat pour maximiser les chances de succès de l'entreprise.

21 années
d'expérience150
Collaborateurs11 Mds€
de projets
financés
depuis 20138 bureaux
ouverts en
France**Claudine
DEVENYNS**Responsable
développement07 72 15 35 91
cdevenyns@abfdecisions.fr